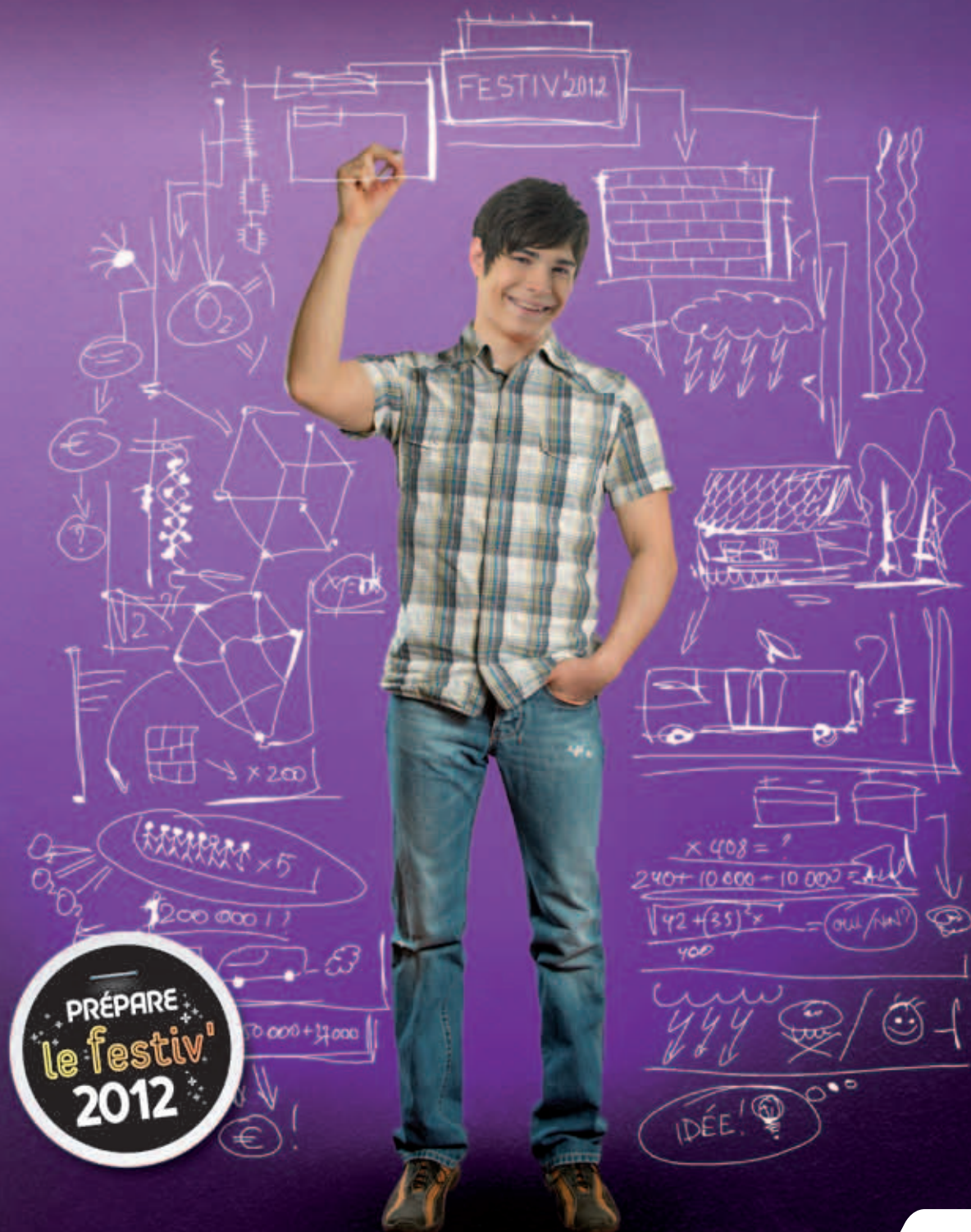


PROJETS D'AVENIR

VOS MEILLEURES INITIATIVES MÉRITENT NOTRE SOUTIEN

2011/2012





MIDI-PYRÉNÉES A FAIT LE CHOIX DE LA JEUNESSE

Vous avez de l'énergie, de l'ambition, des rêves mais aussi des besoins. Nous mobilisons d'importants moyens pour vous donner toutes les chances de réussite et faciliter au mieux votre intégration dans la vie active. Que vous soyez lycéens ou apprentis, la Région vous accompagne dans votre parcours scolaire.

Notre mission consiste d'abord à moderniser les lycées et les centres de formation, à construire des établissements neufs et à renouveler les équipements. Mais nous avons voulu aller plus loin, encourager vos initiatives à travers les « projets d'avenir » et vous permettre ainsi d'exprimer vos talents.

Les Projets d'Avenir remportent un franc succès avec une forte mobilisation des élèves, des enseignants et des équipes pédagogiques. Au fil des années, ils se sont enrichis de nouveaux thèmes : culture, développement durable, échanges internationaux, innovation, actions citoyennes...

Le Festiv' 2012 sera l'occasion de présenter ces initiatives. Cette grande fête des lycéens et apprentis organisée par la Région est un lieu de rencontres, de débats et d'échanges. Elle démontre, à chaque nouvelle édition, que les jeunes de Midi-Pyrénées ont des idées et de l'ambition.

Alors n'hésitez pas : laissez parler votre imagination et répondez à l'appel de la Région.

hsk wae

Martin Malvy
Ancien ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées

SOMMAIRE

Présentation générale du dispositif

Ce dispositif comporte 4 thèmes principaux comportant des sous-thèmes détaillés ci-après :

I – AGENDA 21 : LES BONNES PRATIQUES POUR LE 21^{ÈME} SIÈCLE page 5

- 1- Agenda 21 approche globale développé sur trois ans
- 2- Environnement et développement durable
- 3- Lutte contre les discriminations
- 4- Egalité Femme/Homme
- 5- Réussite pour tous
- 6- Préserver ma santé



II – OUVERTURE SUR LE MONDE page 7

- 1- Solidarité internationale :
 - Aide au développement
 - Aide humanitaire
- 2- Echanges professionnels avec d'autres pays
- 3- Promotion de la Région dans une autre région française ou à l'étranger
- 4- Ouverture sur le monde des entreprises

III – CULTURE page 8

- 1- Mouvement artistique
- 2- Patrimoine culturel
- 3- Langue et culture occitane
- 4- Mémoire de la Région Midi-Pyrénées
- 5- Valorisation de l'écriture

IV – DYNAMISATION DE LA VIE À L'INTERNAT page 10

V – RESSOURCES page 12



REGLEMENT GENERAL

La Région Midi-Pyrénées lance chaque année des «appels à projets» dénommés «projets d'avenir» destinés aux élèves des classes des lycées publics et privés de l'Education nationale et de l'enseignement agricole, ALESA, ainsi qu'aux CFA et maisons des lycéens.

Tous les projets doivent être présentés obligatoirement par le chef d'établissement et impliquer la participation financière ou logistique de partenaires autres que la Région Midi-Pyrénées et être en cohérence avec le projet d'établissement.

LE NOMBRE DE DOSSIERS RETENUS PAR ÉTABLISSEMENT EST LIMITÉ À 5 MAXIMUM.

Les projets présentés à l'identique et qui ont été financés l'année précédente seront automatiquement rejetés. La sélection des projets s'effectuera selon les critères suivants :

- 1 - **VOLET PÉDAGOGIQUE (PARTENARIAT, QUALITÉ DU PROJET, ORIGINALITÉ) : NOTÉ SUR 15**
- 2 - **ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ DES JEUNES DANS LE PROJET : NOTÉ SUR 10**
- 3 - **VALORISATION DU PROJET : RAYONNEMENT DANS L'ÉTABLISSEMENT ET DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE (EX : JOURNÉES PORTES OUVERTES, EXPOSITIONS, CDROM, ÉDITION DE LIVRES, SPECTACLES, ETC.) : NOTÉ SUR 10**
- 4 - **VOLET FINANCIER (PARTENARIAT, ÉQUILIBRE) : NOTÉ SUR 5**

L'aide de la Région Midi-Pyrénées se matérialisera sous forme de subventions de fonctionnement ne pouvant pas excéder 60 % du plan de financement du projet présenté, et plafonnée à 8 000 €. Sont exclues les subventions d'équipement (ordinateur, matériels audio-visuel...) ainsi que les financements de voyages scolaires et les stages en entreprises.

La subvention attribuée est versée à l'établissement ou à la maison des lycéens, ou à l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA).

DANS TOUS LES CAS, LE CONSEIL RÉGIONAL EST SOUVERAIN POUR DÉTERMINER LE MONTANT DE LA SUBVENTION ALLOUÉE.

Sont automatiquement exclus tous les financements concernant le personnel, les rétributions des personnels statutaires ; seuls les frais de personnels extérieurs pourraient être pris en charge.

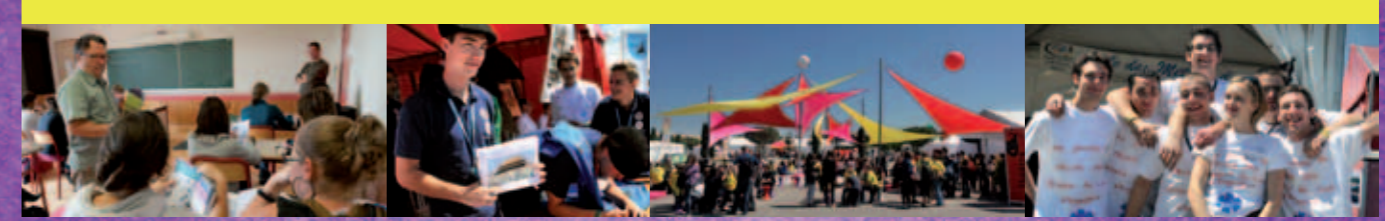
LES PROJETS MONTÉS EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS SONT PRIORITAIRES. TOUS LES PROJETS DOIVENT POUVOIR FAIRE L'OBJET D'UNE EXPOSITION PUBLIQUE, Y COMPRIS DANS LE CADRE DU FESTIV'.

Les projets devront être saisis via le site www.midipyrenees.fr

Le règlement général pourra faire l'objet d'une déclinaison par thématique bénéficiant d'un règlement spécifique annexé.

La demande de subvention devra parvenir à la Région Midi-Pyrénées impérativement avant la date de clôture des inscriptions sur le site à l'adresse ci-dessous :

Région Midi-Pyrénées
Direction de l'Education et des Sports - Service Actions Educatives
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE CEDEX 9



AGENDA 21 : LES BONNES PRATIQUES POUR LE 21^{ÈME} SIECLE

L'agenda 21, ou Action pour le 21^{ème} siècle, vise à agir concrètement pour le développement durable, suivant le principe « penser globalement et agir localement ». Comment satisfaire les besoins des générations présentes et futures, en construisant un monde plus responsable et plus équitable, avec tous les acteurs du lycée ? Tel est l'enjeu pédagogique de l'agenda 21 au lycée, réalisé avec les jeunes citoyens de demain.

Le projet d'établissement doit être obligatoirement réalisé dans les 3 ans.

1/ AGENDA 21 APPROCHE GLOBALE : UNE DÉMARCHE D'ÉTABLISSEMENT SUR 3 ANS MENÉE PAR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Les projets déposés doivent permettre à l'établissement de conduire une démarche de type Agenda 21, qui concerne l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement et se déroule sur une période de 3 ans.

Les dossiers élaborés dans cette thématique doivent dénoter d'une réelle **démarche globale d'établissement vers un développement durable** : agenda 21...

OBJECTIFS

Les projets devront permettre de sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire à des problématiques environnementales et socioculturelles, d'effectuer un état des lieux et d'en déduire les actions à mener dans les domaines choisis. Il sera nécessaire d'élaborer un programme d'actions, de conjuguer la mise en œuvre de ces actions avec des activités pédagogiques, de s'assurer de la pérennisation des actions menées mais aussi de permettre aux jeunes d'effectuer des échanges avec des élèves d'autres établissements en démarche de développement durable.

MODALITÉS

Les dossiers déposés devront être élaborés autour d'un ou plusieurs des thèmes suivants : eau, solidarités, énergie, diversité culturelle, déchets, achats, citoyenneté, mobilité, indicateurs de développement humain, santé, qualité de vie, biodiversité...liste de thèmes indicative, cependant l'accent sera mis sur la nécessité de développer **au moins un thème environnemental et un thème socioculturel**.

Le dossier constitué devra comporter une projection révisable des actions sur 3 années.

Un budget prévisionnel ainsi qu'un bilan des actions menées devront être élaborés annuellement. Le dossier, ainsi réactualisé, fera l'objet d'un examen annuel qui déterminera le montant de la subvention accordé pour l'année en cours.

RESSOURCES ET PARTENAIRES

Un outil méthodologique détaillé « Agenda 21 au lycée » est disponible auprès de l'ARPE dont les coordonnées se trouvent dans la rubrique ressources.

Pour ce projet, il est en outre fortement recommandé d'utiliser l'aide d'une association d'éducation au développement durable formée à cet accompagnement, qui pourra se concrétiser sous forme de 5 journées ou 10 demi-journées d'accompagnement par an durant 3 ans (liste des associations dans la rubrique ressources).

EXEMPLE DE DÉROULEMENT D'UN PROJET SUR 3 ANS

ANNÉE 1 :

- 1) Calage, pilotage, élaboration du calendrier
- 2) Sensibilisation de la communauté scolaire
- 3) Choix des thématiques environnementales et socioculturelles, mise en route d'actions pédagogiques et d'établissement

ANNÉE 2 :

- 1) Etat des lieux sur les thèmes choisis, réalisé par les élèves
- 2) Elaboration par l'ensemble des acteurs d'un programme d'actions
- 3) Valorisation de l'agenda 2, avec les différents partenaires du territoire et 1^{ère} évaluation

ANNÉE 3 :

- 1) Evaluation et pérennisation des actions
- 2) Programmation de nouvelles actions
- 3) Préparation d'un 2^{ème} cycle (non finançable dans le cadre des projets d'avenir).

2/ AGENDA 21 UNE ACTION PÉDAGOGIQUE DÉVELOPPÉE PAR LES ENSEIGNANTS, LES LYCÉENS ET LES APPRENTIS

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets proposés permettront aux jeunes d'apprendre à mettre en place et conduire une action qui s'inscrit dans une politique de développement durable en abordant des sujets comme le respect de l'environnement, la diversification du développement économique, l'équité sociale, etc.

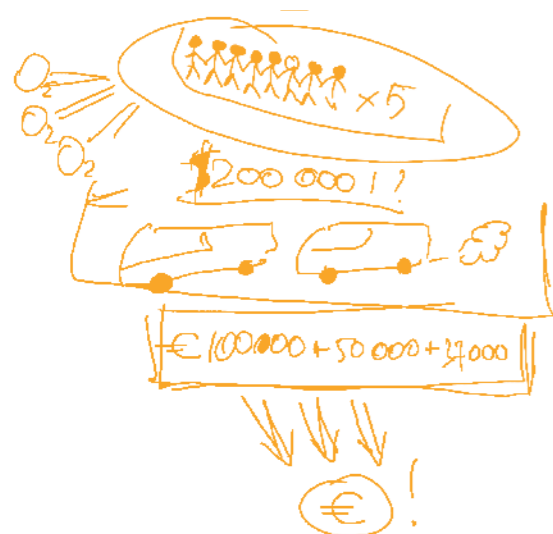
Ils devront imaginer des actions nouvelles grâce à l'implication et la participation de chacun, pour :

- conserver un patrimoine et des ressources naturelles en quantité et en qualité suffisantes,
- ouvrir des perspectives d'un développement plus respectueux des femmes, des hommes, de leur diversité, de leur dignité et de leur culture,
- faire des économies d'énergie et promouvoir des énergies renouvelables,
- trouver des alternatives aux déplacements polluants (pollution atmosphérique, gaz à effet de serre...),
- préserver la qualité de l'eau, savoir l'économiser et la partager,
- développer la conservation de la biodiversité (végétale ou animale), la préservation ou la réhabilitation des paysages (seront exclus les projets d'aménagements paysagers des établissements scolaires),
- favoriser une alimentation saine et de qualité,
- développer le commerce équitable,
- mieux gérer le cycle de vie des matériaux (dont les déchets),
- prendre en compte des risques majeurs (industriels et naturels).

3/ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les projets proposés devront favoriser une meilleure intégration des différences dans les établissements et la société. Ils doivent avoir pour objectif de lutter contre les exclusions sociales et inciter les jeunes à valoriser un comportement citoyen : tolérance, respect, solidarité, etc.

L'exclusion peut être abordée sous des angles originaux (le droit, les valeurs de la démocratie, etc.). Les projets peuvent être valorisés par l'utilisation d'outils innovants (théâtre, lecture, etc.).



4/ ÉGALITÉ FEMME/HOMME

La Région Midi-Pyrénées souhaite soutenir les projets qui permettent la promotion de l'égalité des hommes et des femmes. Il s'agit d'imaginer des projets qui visent à :

- favoriser la prise de conscience de groupes ciblés au sujet des différences/inégalités entre filles et garçons et de leurs modalités de construction,
- corriger une discrimination directe ou une inégalité avérée,
- développer une réflexion et/ou des actions concernant les rapport entre les hommes et les femmes,
- stimuler le changement de mentalité ou de schémas culturels inégalitaires à l'égard des femmes et des hommes.

Tous les porteurs de projet doivent intégrer l'égalité dans leur mode de fonctionnement interne (parité, sensibilisation à l'égalité...).

5/ RÉUSSITE POUR TOUS

Les projets doivent favoriser :

- Les démarches d'individualisation ou de remédiation s'adressant à des élèves en difficulté,
- L'accès des jeunes à des formations qui leur semblent interdites en raison de leur positionnement social, culturel ou géographique,
- Les formations aux techniques de recherche d'emploi favorisant l'embauche (CV, entretien d'embauche, lettre de motivation),
- La mise en place d'un projet professionnel individuel,
- La création de ressources pédagogiques numérisées mises à disposition des lycéens et mutualisables entre les établissements.

6/ PRÉSERVER MA SANTÉ

Les différentes actions proposées auront pour objectif de promouvoir les projets de lutte contre toutes les addictions qui mettent en danger les jeunes : toxicomanie, alcool, certains comportements alimentaires (anorexie, boulimie...) mais aussi les projets de lutte contre les MST et plus particulièrement le SIDA auprès des jeunes de Midi-Pyrénées.

Les projets doivent être obligatoirement réalisés dans l'année scolaire en cours. Des demandes de dérogations pourront être rédigées :

- lors de la saisie du dossier en ligne, en remplissant le formulaire idoine,
- en cours de réalisation et avant la date de caducité de l'arrêté d'octroi de subvention, par demande écrite dûment justifiée.



OUVERTURE SUR LE MONDE

1/ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La Région Midi-Pyrénées souhaite soutenir les efforts des établissements s'inscrivant dans une démarche d'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Sont concernés tous les pays hors Europe.

Les projets présentés en direction des zones cibles définies par l'Assemblée régionale feront l'objet d'un traitement prioritaire :

- Maroc : Région de Marrakech
- Égypte : Gouvernorat d'Alexandrie
- Sénégal : Régions de Thiès et de Saint-Louis
- Vietnam: Province de Son La
- Québec

Ces projets ne peuvent en aucun cas se résumer à des voyages de découverte d'un pays, à une approche strictement culturelle, éducative ou touristique.

Ils doivent permettre aux élèves de prendre conscience de l'enrichissement réciproque qui découle des échanges, de mieux comprendre les phénomènes de mondialisation et de devenir des acteurs de projets concrets de solidarité sur le terrain à travers un engagement citoyen.

Le nombre des élèves se déplaçant devra être proportionnel à l'importance du projet et le coût des voyages ne devra en aucun cas dépasser 50 % du coût total de l'opération. De plus, les suites d'opération pourront éventuellement être financées à condition que le projet ait été en amont présenté comme pluriannuel, que la 1^{re} phase ait bien été réalisée et que la 2^e phase soit justifiée en terme de développement (et non de simple reconduction) du projet.

Deux domaines d'action sont concernés :

1.1 AIDE AU DÉVELOPPEMENT :

Les projets doivent répondre à un besoin exprimé par les partenaires du pays concerné et participer au développement d'une communauté, d'un village, etc. et doivent permettre aux élèves de participer sur le terrain à la mise en oeuvre d'un programme incluant les réalisations, les échanges d'expériences et de savoir-faire et la formation des utilisateurs du produit.

1.2 AIDE HUMANITAIRE :

Les projets d'aide humanitaire concernent des aides ponctuelles en direction des populations par l'apport d'équipements scolaires,

médicaux..., de fournitures, d'outils pédagogiques, de médicaments, etc.

Ils supposent donc un important travail de collecte en France (recherche de dons, achats...), d'organisation du transport pour leur acheminement dans le pays concerné et la distribution sur place.

Pour tous ces projets, qu'il s'agisse de l'aide au développement ou de l'aide humanitaire, une mise en réseau est nécessaire. Les établissements doivent donc se rapprocher des acteurs locaux de la Coopération décentralisée en Midi-Pyrénées (associations, ONG, institutions, chambres consulaires...) afin de rechercher des appuis logistiques et financiers pour la réalisation des projets. Par ailleurs, les acteurs locaux des pays concernés doivent également être associés.

2/ ÉCHANGES PROFESSIONNELS AVEC D'AUTRES PAYS

L'objectif est de permettre aux élèves de découvrir la réalité économique et professionnelle d'autres pays.

La destination choisie doit être :

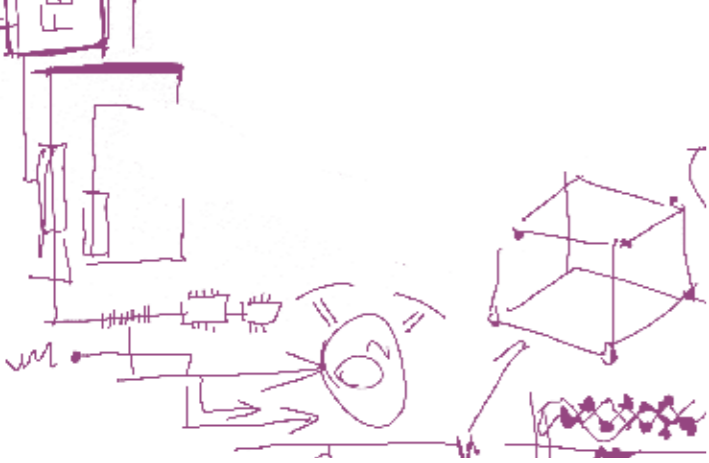
- un pays de l'Union européenne
- un pays de l'Europe hors de l'Union européenne
- un pays des zones de coopération prioritaires de la Région, c'est-à-dire :

- Maroc : Région de Marrakech
- Égypte : Gouvernorat d'Alexandrie
- Sénégal : Régions de Thiès et de Saint-Louis
- Vietnam : Province de Son La
- Québec

Il s'agit d'un véritable échange de savoir-faire, d'expérience professionnelle avec les entreprises et les lycées du pays visité. Ils ne peuvent en aucun cas se résumer à des voyages de découverte d'un pays, à une approche strictement culturelle, éducative, touristique, ou des stages en entreprise.

Les projets doivent être obligatoirement réalisés dans l'année scolaire en cours. Des demandes de dérogations pourront être rédigées :

- lors de la saisie du dossier en ligne, en remplissant le formulaire idoine,
- en cours de réalisation et avant la date de caducité de l'arrêté d'octroi de subvention, par demande écrite dûment justifiée.



Les classes concernées par ces aides sont celles des BTS, des baccalauréats professionnels et CAP. Les projets doivent s'inscrire dans des objectifs de la formation poursuivie au cours de l'année par les élèves. Ces échanges doivent obligatoirement, au préalable, être accompagnés d'un apprentissage, par les élèves, de la langue usuelle du pays visité.

Dans le cadre de ces échanges professionnels, les établissements de Midi-Pyrénées ont la possibilité, à leur tour, d'accueillir des élèves étrangers.

3/ PROMOTION DE LA RÉGION DANS UNE AUTRE RÉGION FRANÇAISE OU À L'ÉTRANGER

Pour promouvoir Midi-Pyrénées dans une région française ou à l'étranger, il est important d'une part de bien connaître sa propre région sous ses divers aspects, et d'autre part de s'ouvrir vers l'extérieur.

Ainsi, cet appel à projets se déroulera selon 3 axes :

- connaissance de sa propre région.
- découverte d'une autre région, en France ou à l'étranger.
- jumelage avec un établissement scolaire de la destination choisie.

L'ouverture des établissements sur le monde des entreprises par le développement de l'esprit d'initiative et d'entreprendre des élèves. Les projets proposés peuvent parallèlement être présentés dans le cadre du concours « lycéens créateurs » mis en oeuvre par le Rectorat de l'Académie de Toulouse et destiné à sensibiliser les élèves à la démarche de création d'entreprise et valoriser leur esprit d'initiative. Les projets innovants pourront faire appel aux entreprises du secteur concerné.

- collections des musées et des bibliothèques ou archives,
- monuments prestigieux ou ignorés, bâti (notamment rural) de caractère, constructions d'architecture ancienne, traditionnelle ou moderne, avec ou sans protection des Monuments historiques,
- parcs et jardins,
- patrimoine industriel,
- patrimoine dit « immatériel » : traditions et savoir-faire.

À titre d'exemples, le projet peut porter sur un édifice scolaire, sur des techniques professionnelles traditionnelles, etc. Il peut consister en une demande de préservation d'un bien patrimonial méconnu et menacé, par la constitution d'un dossier en vue de déclencher les procédures de protection juridique et/ou de sauvegarde physique.

Le contenu du projet doit obligatoirement réunir 3 aspects :

- 1/ la connaissance d'un élément du patrimoine (étude, enquête, recherches...);
- 2/ sa restitution au moyen de différents supports tels que : documents écrits, graphiques ou peints, infographiques, maquettes, reportages photo ou vidéo, produits multimédias, site internet...;
- 3/ sa mise en valeur par le biais de panneaux d'exposition, d'une consultation internet, de CD-Rom, ou DVD, et autant que possible par la présentation d'éléments concrets (échantillons de matériaux, objets à restaurer, etc.) en relation avec le projet.

Ressources :

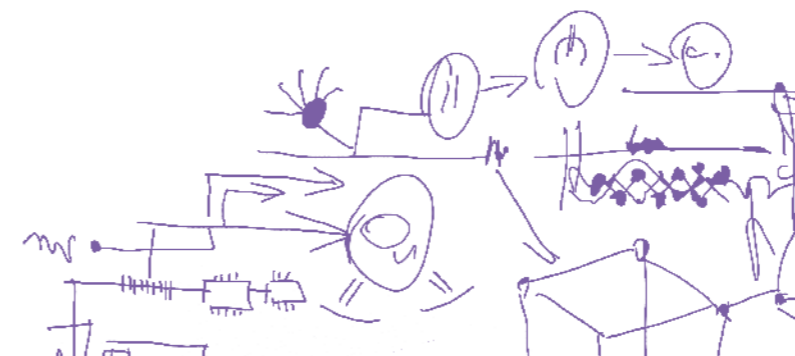
- Portail internet du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées, ouvert fin 2008.
- Médiathèque du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées pour les ressources documentaires.
- Le service connaissance du patrimoine, à la direction de la culture et de l'audiovisuel (DCAV) de la Région Midi-Pyrénées peut apporter des conseils pour le montage du projet.
- Les organismes à vocation patrimoniale (gestionnaires de monuments, musées, bibliothèques, archives...) sont susceptibles d'être associés à l'élaboration du projet.

Voir les adresses Ressources page 11.

La consultation du Portail internet du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées, mis en service fin 2008, est recommandée.

Le service connaissance du patrimoine, à la direction de la culture et de l'audiovisuel (DCAV) de la Région Midi-Pyrénées peut apporter des conseils et fournir des ressources documentaires pour le montage du projet.

De même, les organismes à vocation patrimoniale (gestionnaires de monuments, musées, bibliothèques, archives...) sont susceptibles d'être associés à l'élaboration du projet.



3/ LANGUE ET CULTURE OCCITANES

Cet appel à projets vise à valoriser la langue et la culture occitanes et promouvoir le bilinguisme dans deux domaines précis :

- Dans le domaine artistique :
 - Musique : composition de chansons occitanes
 - Théâtre : création de pièces de théâtre
- Dans le domaine des échanges culturels :
 - Axe interrégional: avec d'autres régions françaises de langue occitane (Aquitaine, Limousin, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Alpes Côte d'Azur)
 - Axe transfrontalier : avec d'autres pays de langue et de culture romanes (Catalogne, Piémont italien, Aragon et Galice).

Ils doivent répondre à des impératifs de mise en valeur des richesses culturelles communes des territoires sous la forme d'un document écrit ou audiovisuel. Ils sont destinés à créer une dynamique d'échange et de réciprocité entre les deux régions.

Les pôles culturels professionnels de la Région constituent des centres de ressources susceptibles d'apporter conseils et propositions pour le montage des projets.

À titre d'exemple le Centre de Ressources Occitanes et Méridionales, le Conservatoire Occitan, l'association Cordae – La Talvera.

4/ MÉMOIRE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

« Mémoire de la région Midi-Pyrénées » est un appel à projets qui permet de découvrir les événements qui ont forgé l'identité régionale :

- intégration de l'histoire régionale,
- captation des vécus, recherche documentaire,
- transmission de la mémoire.

Le projet s'articule autour de 2 axes :

1/ la collecte et la rédaction de biographies, le recueil d'une histoire illustrée par des photos, documents personnels et/ou par des documents provenant d'autres sources : musées, universités, collections privées...;

2/ la collecte de la mémoire des lieux où s'est tenu un épisode marquant de l'histoire de la Région Midi-Pyrénées comme par exemple :

- la mémoire dite Cathare (croisade contre les Albigeois),
- la mémoire protestante (de Montauban, Mas d'Azil jusqu'à Mazamet),
- la mémoire industrielle, du textile aux mines (Pays d'Olmes, Graulhet, Castres, Mazamet, Albi, Carmaux, Decazeville, etc.),
- la mémoire des mouvements de Résistance dans les différents départements,
- la mémoire des diverses immigrations : italienne, espagnole, maghrébine, africaine et autres,
- exil des républicains espagnols (retirada 1939).

CULTURE

Les projets doivent être obligatoirement réalisés dans l'année scolaire en cours. Des demandes de dérogations pourront être rédigées :

- lors de la saisie du dossier en ligne, en remplissant le formulaire idoine,
- en cours de réalisation et avant la date de caducité de l'arrêté d'octroi de subvention, par demande écrite dûment justifiée.

1/ ÉDUCATION ARTISTIQUE

Ces projets font appel à la création artistique, à la découverte et à l'enrichissement des élèves dans les options suivantes :

- spectacle de rue
- spectacle vivant, théâtre, musique, danse, Cirque...
- cinéma vidéo
- le livre
- arts plastiques (photos, dessin, architecture)
- mode / défilés / création modèles / création accessoires
- création de bijoux
- coiffure, esthétique
- design

Les projets proposés peuvent bénéficier, pour leur réalisation, du tutorat d'un artiste ou d'un professionnel de la culture.

À titre d'exemple, le Théâtre de la Digue pour le théâtre, le Centre de Développement Chorégraphique pour la danse, l'association « Avant-Mardi » pour les musiques actuelles, le Centre Régional des Lettres pour le livre, les Centres d'Art pour les arts plastiques, la Cinémathèque pour l'audiovisuel.

2/ PATRIMOINE CULTUREL

La Région Midi-Pyrénées organise un appel à projets pour faire découvrir la richesse et la diversité de son patrimoine. Il s'inscrit dans la nouvelle politique patrimoniale de la Région et vise à favoriser non seulement une meilleure connaissance, mais aussi une démarche citoyenne active pour la préservation et la sauvegarde du patrimoine de Midi-Pyrénées. Le projet peut concerner tout élément du patrimoine culturel :

Cet exercice implique l'apprentissage de la technique rédactionnelle et de l'histoire. Un développement du projet peut s'organiser autour d'échanges avec des régions qui ont des points historiques en commun avec Midi-Pyrénées.

Les enseignants et les lycéens pourront trouver auprès des universités et des différents services culturels français, et européens, des associations nationales et internationales, un précieux appui technique et de conseil, ainsi que de la documentation.

5/ VALORISATION DE L'ÉCRITURE

Cet appel à projets permet aux élèves d'appréhender :

- l'acte d'écriture,
- la découverte d'un auteur et son oeuvre,
- la valorisation de l'écrit par la lecture à voix haute.

Il se déroule selon les phases suivantes :

- écriture individuelle ou collective de texte(s) (une dizaine de pages), avec le soutien d'un écrivain
- étude de textes d'un auteur avec un travail préalable des enseignants sur l'oeuvre globale de l'auteur,
- mise en voix de ces textes par les lycéens eux-mêmes avec le soutien d'un comédien ou d'un metteur en scène,
- diffusion de cette lecture dans l'établissement, dans un lieu culturel, une médiathèque,
- publication éventuelle des textes écrits par les élèves pour diffusion à titre gratuit auprès de partenaires ciblés.

Le Centre Régional des Lettres de Midi-Pyrénées peut constituer un lieu ressource susceptible d'apporter des conseils au montage d'un tel projet.



DYNAMISATION DE LA VIE A L'INTERNAT

Ces projets doivent refléter une réelle volonté de dynamiser les internats. L'internat doit être un lieu de vie ouvert sur la ville et doit proposer des animations adaptées aux besoins des internes.

L'enjeu de ces projets est collectivement partagé à partir de constats communs sur de nombreuses améliorations possibles à apporter à l'animation de vie en internat :

- Favoriser l'expression des jeunes internes
- Modifier le regard sur la ville des jeunes internes
- Permettre aux internes de participer à un travail sur l'estime de soi
- Valoriser les activités intra-muros de l'internat
- Eveiller l'intérêt des internes sur l'environnement local
- Suggérer une approche critique des médias
- Permettre une ouverture culturelle aux internes
- Responsabiliser et rendre autonome les internes
- S'initier à de nouvelles activités et sensibiliser les internes au développement durable, à l'humanitaire, au sport...

Il est nécessaire de créer une dynamique autour d'élèves ayant des profils différents autour d'un même projet fédérateur, pour cela trois thématiques vous sont proposées :

1/ INTERNAT ET ÉDUCATION À L'IMAGE, AUX MEDIAS :

Télévision, radio, Internet, presse, font partie du quotidien des jeunes sans qu'ils aient toujours pu bénéficier d'une formation spécifique leur permettant d'avoir un regard distancié, d'exercer un réel esprit critique. Ce en quoi des activités durant l'internat (ciné-club, club informatique, Club Télé, carnet radio, revue de presse, café/débats) peuvent favoriser cette éducation.

2/ INTERNAT ET CULTURES :

L'internat doit aider à une ouverture des jeunes sur diverses formes culturelles ; Implication réelle des internes dans la vie culturelle locale, accompagnements sur des événements culturels, réalisation de projets culturels.

3/ INTERNAT ET MAISON DES LYCÉENS :

L'internat et la maison des lycéens sont les lieux privilégiés de responsabilisation des jeunes dans l'organisation de leur vie collective, de leurs activités quotidiennes.

Sont exclus les subventions d'équipement ou les travaux de rénovation de bâtiment

COMMENT PARTICIPER AU FESTIV ?

Le Festiv' est ouvert à tous les projets d'avenir 2010-2011 et 2011-2012, mais également à tous autres projets développés au sein de l'établissement.

Alors, proposez votre idée sur un thème qui vous intéresse : environnement et développement durable, culture, international, égalité des chances ou actions citoyennes, mais aussi théâtre, danse, musique, expos ... Vous serez peut-être sélectionnés pour présenter vos réalisations et vous produire sur scène devant les autres jeunes de la région !



LES GRANDES ETAPES DE VOTRE PROJET : « VIE DE VOTRE PROJET »

DU 5 SEPTEMBRE AU 10 NOVEMBRE

- 1- Conception de votre projet : La brochure des Projets d'avenir vous présente le dispositif, les thématiques, l'ensemble des centres de ressources susceptibles de vous apporter un soutien pour le montage de votre projet
- 2- Saisie des dossiers via extranet lycée ou le site de la Région et envoi des dossiers de candidatures

MI-NOVEMBRE À MI-DÉCEMBRE

Instruction des dossiers de candidatures par les autorités académiques et les Services de la Région

JANVIER

Jury des Projets d'avenir

FEVRIER

Vote des projets d'avenir à la Commission Permanente et communication des résultats aux établissements. Dans tous les cas, le Conseil Régional est souverain pour déterminer le montant de la subvention allouée.

Liste des centres de ressources susceptibles d'apporter un soutien pour le montage des projets

OCCITAN

Centre de ressources occitanes et méridionales

Chargé de mission : François Pic
56 rue du Taur - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 50 23 95

Cordae/la Talvera

Directeur : Daniel Loddo
26 rue Bouteillerie - BP 40 - 81170 Cordes
Tél. : 05 63 56 19 17

Conservatoire Occitan

Directrice : Maïlis Bonnacase
5 Rue du Pont de Tounis - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 51 28 38
accueil@conservatoire-occitan.org

Institut d'Etudis Occitans

Directeur : Laurent Gosset
11 rue Malcousinat - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 44 97 11
ieonacionau@hotmail.com

Estivada de Rodez

Directeur : Patric Roux
1 impasse Ladet - 12000 Rodez
Tél. : 05 65 78 10 74
contact@estivada-rodez.com

SPECTACLE VIVANT

Théâtre – Danse

Théâtre National de Toulouse

Directeurs : Agathe Mélinand et Laurent Pelly
1 rue Pierre-Baudis
BP 449 - 31009 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 34 45 05 10
accueiltnt@tnt-cite.com

Le Parvis – Scène Nationale de Tarbes

Directrice : Marie-Claire Riou
BP 20 - 65420 Ibos
Tél. : 05 62 90 08 55
secretariat@parvis.net

L'Athnor – Scène Nationale d'Albi

Directeur : Pascal Paris
Place de l'amitié entre les peuples
BP 49 - 81002 Albi Cedex
Tél. : 05 63 38 55 56
athnor.sn@wanadoo.fr

Scène Nationale de Foix et de l'Ariège

Directeur : Michel Pintenot
Espace Olivier Carol
20 av. du Général de Gaulle - 09007 Foix Cedex
Tél. : 05 61 05 05 50
lestive@lestive.com

L'Usine

Directeur : Mathieu Maisonneuve
6 impasse Marcel Paul
ZI Pahin - 31170 Tournefeuille
Tél. : 05 61 07 45 18
lusine@lusine.net

Circuits – Scène Conventionnée – Cirque

Directeur : Marc Fouilland
Centre Cuzin - Rue Guynemer - 32007 Auch
Tél. : 05 62 61 65 00
circuits.scene@mairie-auch.fr

Espace Apollo

Directeur : Robin Berthault
Place du Maréchal Leclerc
BP 290 - 81209 Mazamet
Tél. : 05 63 97 53 53
com.apollo@wanadoo.fr

Derrière le Hublot

Directeur : Frédéric Sancère
72 avenue Albert Thomas
12700 Capdenac Gare
Tél. : 05 65 64 70 07
derrierelehublot@wanadoo.fr

Théâtre de la Maison du Peuple

Directeur : Jean-Marie Doat
Hôtel de Ville - 17 av. République - 12101 Millau
Tél. : 05 65 59 47 61
maisondupeuple.millau@orange.fr

La Grainerie – Cirque

Responsable : Georges Martinez
61 rue St Jean - 31130 Balma
Tél. : 05 61 24 33 91
contact@la-grainerie.net

Pronomade(s) en Haute-Garonne

Centre National des Arts de la rue
Directeur : Philippe Saunier-Borrell
Rue de la Fontaine
31160 Encausse les Thermes
Tél. : 05 61 79 97 60
accueil@pronomades.org

Centre de Développement Chorégraphique de Midi-Pyrénées

Directrice : Annie Bozzini
5 Avenue Etienne-Billières - 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 59 98 78
abozzini.cdctoulouse@wanadoo.fr

MUSIQUES ACTUELLES

Association Le Rio

Directeur : Patrick Combalbert
3 rue Ferdinand Buisson - BP 159
82000 Montauban
Tél. : 05 63 91 19 19
rio-grande@rio-grande.com

Association ART'CADE

Président : Anne Loubes
09230 Sainte Croix Volvestre
Tél. : 05 61 04 69 27
admin@art-cade.com

Association Rock Time

Président : Henri Fabries
Place de l'amitié entre les peuples
BP 49 - 81002 Albi Cedex 9
Tél. : 05 63 38 55 57
rocktime@wanadoo.fr

Association GESPE

Directeur : Pierre Domenges
23 rue Paul Cezane - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 51 32 98
lagespe@hotmail.com

Association Imaj (Cri'Art)

Directrice : Sofi Latasta
16 bis rue Rouget de l'Isle - 32001 Auch Cedex
Tél. : 05 62 60 28 28
admin@imaj-auch.asso.fr

Association le Bolegason

Directeur : Olivier Nicaise
69 rue d'Auque - 81103 Castres Cedex
Tél. : 05 63 62 15 61
marc.tison@bolegason.org

Association Avant-Mardi

Directeur : William Bloch
17 rue Valentin - 31400 Toulouse
Tél. : 05 34 31 26 50
avant-mardi@avant-mardi.com

Association Les Zazous du Bijou

Directeur : Philippe Pagès
123 avenue de Muret - 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 95 07
lebijou@wanadoo.fr

Association Music'Halle

Directeur : Philippe Metz
23 rue Danielle Casanova - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 21 12 25
nfo@music-halle.com

Association Escambiar

Directeur : Claude Sicre
35 place des Tiercerettes - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 21 33 05
annebrunel.escambiar@free.fr

Association La Mounede

BP 1283 - 31047 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 44 83 05
lamounede@wanadoo.fr

Association Première Pression

Directeur : Ludovic Larbodie
1 rue Saint Laurent - 31500 Toulouse
Tél. : 05 34 30 17 48
premiere.pression@wanadoo.fr



FESTIVAL

Association Africajarc

Présidente : Régine Lacan
Hôtel de Ville - 46160 Cajarc
Tél. : 05 65 40 29 86
festival@africajarc.com

Jazz in Marciac

Président : Jean-Louis Guilhaumon
19, Place de l'Hôtel de Ville - 32230 MARCIAC
Tél. : 05 62 09 31 98
courrier@jazzinmarciac.com

Association Chants Libres (Festival Alors Chante!)

Directeur : Georges Masure
505 avenue des Mourets - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 63 02 36
alors.chante@wanadoo.fr

Association Synergie

Club de Montauban (Festival Jazz à Montauban)
Président : Jean-Charles Bordarie
500 Chemin des Rouges - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 63 56 56
synergie.club@wanadoo.fr

Association Arpeges et trémolos (Festival Pause Guitare)

Directeur : Alain Navarro
9 rue de l'Hôtel de ville - 81000 Albi
Tél. : 05 63 60 55 90
arpeges-et-tremolos@wanadoo.fr

Association Country Music de Mirande

Directeur : Alain Ribaut
Villa Bajon - 32300 Mirande
Tél. : 05 62 66 69 56
helene@country-musique.com

Association du Festival du Comminges

Directeur : Pierre Lacroix
Beauvoir - 31260 Belbèze en Comminges
Tél. : 05 61 98 45 35
info@festival-du-comminges.com

Association Piano aux Jacobins

Directrice : Catherine d'Argoubet
9 rue Tripière - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 22 40 05
cdargoubet@pianojacobins.com

Association Toulouse les Orgues

Directeur : Michel Bouvard
22 bis rue des Fleurs - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 33 76 80
infos@toulouse-les-orgues.org

CIEM Festival de St-Céré Haut Quercy

Directeur : Olivier Desbordes
18 avenue du Docteur Roux - 46400 Saint-Céré
Tél. : 05 65 38 29 08
festival.saint-cere@wanadoo.fr

Association des Amis de l'abbaye de Sylvanès (Festival Chants et Danses Sacrés du Monde)

Directeur : Michel Wolkowitsky
12360 Sylvanès
Tél. : 05 62 98 20 20
wolkowitsky@sylvanes.com

Association Eclats de Voix

Directeur : Patrick de Chirée
Clairfont - 32810 Preignan
Tél. : 05 62 05 20 82
eclatsdevoix@wanadoo.fr

Association Chevreuille (Festival Convivencia)

Directeur : Jean-Marie Fraysse
Avenue des Sables - 31250 Ramonville St Agne
Tél. : 05 62 19 06 06
info@chevreuille.org

Association Tempo Latino Vic

Directeur : Eric Duffau
3 rue du Général Delors - 32190 Vic Fezensac
Tél. : 05 62 06 56 66
tempo-latino@wanadoo.fr

Association Réseau-chainon (Festival Le Chainon Manquant)

Coordonnateur Artistique : Mathieu Siorat
35 rue B. Panouse - 31170 Tournefeuille
Tél. : 05 34 51 48 88
reseau@reseau-chainon.com

Association ARTO

(Festival de rue de Ramonville)

Directeur : Joel Lecussan
Place Jean Jaurès - 31520 Ramonville
Tél. : 05 61 73 00 48
festivalderue@mairie-ramonville.fr

ARPA Centre régional d'Art Polyphonique

Directeur : Jean-Louis Comoretto
28 rue Léo Lagrange - 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 55 44 60
directionarpa@free.fr

Les Grands Interprètes

Directrice : Catherine d'Argoubets
61 rue de la Pomme - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 21 09 00
rp@grandsinterpretes.fr

LECTURE

Centre Régional des Lettres

Directeur : Hervé Ferrage
7 rue Alaric II - BP 842 - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 44 50 20
crlpyren@wanadoo.fr

Association Confluences (Lettres d'Automne et Histoire en toutes lettres)

Directeur : Maurice Petit
20 rue de Selves - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 63 57 62
contact@confluences.org

Association Prix du jeune écrivain

Président : Marc Sebbah
6 avenue Roger Tissandié - BP 55 - 31601 Muret
Tél. : 05 61 56 13 15
pje@pjef.net

Association Réel (Salon du Livre Jeunesse)

Présidente : Josette Vigo
Maison de la Culture
2 rue du Collège - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 91 17 14
vivrelire@wanadoo.fr

ARTS PLASTIQUES

Chapelle Saint-Jacques

Directrice : Valérie Mazouin
Avenue du Maréchal Foch -
BP125 - 31803 Saint-Gaudens Cedex
Tél. : 05 62 00 15 93

Maison des arts Georges Pompidou et Résidences d'artistes St Cirq Lapopie

Directrice Martine Michard
Route de Gréalou - BP 24 - 46160 Cajarc
Tél. : 05 65 40 78 19

Centre d'Art contemporain, Le LAIT (Laboratoire Artistique International du Tarn)

Directrice : Jackie-Ruth Meyer
8 rue Jules Vernes - 81000 Albi
Tél. : 05 63 47 14 23

Centre Régional d'Initiatives pour l'Art contemporain : Le BBB

Directrice : Cécile Poblou
96 rue Michel-Ange - 31200 Toulouse
Tél. : 05 61 13 37 14

Centre d'Art contemporain : Le Parvis

Responsable du Centre d'Art : Magali Gentet
Le Méridien, route de Pau - BP 20 - 65420 Ibos
Tél. : 05 62 90 08 55

Espace des arts de Colomiers

Directeur : Arnaud Fourrier
Plein Centre - 31770 Colomiers
Tél. : 05 61 78 15 41

FRAC Midi-Pyrénées (Fonds régional d'Art Contemporain) - Les Abattoirs

Directeur : Pascal Pique
Les Abattoirs - 76 allées Charles de Fitte
31300 Toulouse
Tél. : 05 62 48 58 00

Galerie municipale du Château d'eau

Directeur : Jean-Marc Lacabe
1 place Laganne - 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 77 09 40

Centre de Photographie de Lecture

Directeur : François Saint-Pierre
5 rue Sainte Claire - 32700 Lectoure
Tél. : 05 62 68 83 72

Atelier Les Arques – Résidence d'artistes

Directrice : Martine Cousin
Le Presbytère - 46250 Les Arques
Tél. : 05 65 22 81 70

Association La Perle Résidence d'artistes Gaza d'Oro

Responsables : Claus Sauer et Nathalie Thibat
15 rue du Temple - 09290 La Mas d'Azil
Tél. : 05 34 01 18 83

Le Lieu Commun – Plan 9

Directeurs : Manuel Pomar
23-25 rue d'Armagnac - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 23 80 57

La Cuisine

Responsable : Claire Neveu
3 Place du Monument aux Morts - 82800 Negrepelisse
Tél. : 05 63 67 39 74

AUDIOVISUEL

Rencontre à la Campagne

Responsable : Madame Bénédicte Arguel
2, route du Foirail - 12240 Rieupeyroux
Tél. : 05 65 65 60 75

Cinémathèque de Toulouse

Responsable : Natacha Laurent
69, rue du Taur - BP 824 - 31080 Toulouse Cedex
Tél. : 05 62 30 30 10

CUMAV 65

Monsieur Jacky Tujague
Abbaye de St Sever de Rustan
65140 St Sever de Rustan
Tél. : 05 62 31 60 50
CUMAV.65@wanadoo.fr

La Trame

Responsable : Edith Bourzes
19 rue Déodora - 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 25 22 55
contact@la-trame.org

Le Fond et la Forme

Responsable : Béatrice Amiel
Le Village - 82140 Feneyrols
Tél. : 05 63 30 63 40
lefondetlaforme@wanadoo.fr

Rencontres cinéma de Gindou

Responsable : Marie Virgo
le Bourg - 46250 Gindou
Tél. : 05 62 22 89 99
mariecinema@wanadoo.fr

Rencontres Lycéennes Vidéo

Responsable : Jean-Luc Palchine
Lycée Victor Duruy - Allée Jean Jaurès
65200 Bagnères de Bigorre
Tél. : 05 62 91 05 75
rlv65@wanadoo.fr

Ciné 32

Responsable : Josiane Bled
17, rue Lafayette - BP 319 - 32007 Auch
Tél. : 05 62 63 69 30
regiefilm32@wanadoo.fr

PHOTOGRAPHIE

MAP

Directeur : Jean-Stéphane CANTERO
La Revelle - 81500 Teulat
www.map-communication.fr

PATRIMOINE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU PATRIMOINE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Il rassemble l'ensemble de la documentation de l'Inventaire général du patrimoine en Midi-Pyrénées, depuis 1975. Domaine : Histoire, histoire de l'art, Patrimoine architectural et mobilier avec une spécialité régionale.
Hôtel de Région
4 rue des Bûchers - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 39 62 37 sur rendez-vous

LE PORTAIL INTERNET

« PATRIMOINES MIDI-PYRENEES »

Le portail Patrimoines met à la disposition des internautes les dossiers d'inventaire et les études scientifiques, les expositions virtuelles (diaporamas, vidéos, ...) et les actualités du patrimoine en Midi-Pyrénées. La documentation du patrimoine est ainsi accessible sur Internet facilement et sous des formes diverses, de la base de données aux éléments multimédias.
www.patrimoines.midipyrenees.fr

Consulter aussi le site « carte des ressources culturelles du CRDP »
sur www.cndp.fr

LES MUSEES de MIDI-PYRENEES

76 musées labellisés « musées de France » à découvrir sur leur site internet
www.musees-midi-pyrenees.fr

fiches thématiques et photos sur les œuvres, objets et artistes, renseignements pratiques, expositions...

Le musée du Saut du Tarn - 81160 Saint Juéry est également partenaire des projets d'avenir

Tél. : 05 63 45 91 01

www.musee-saut-du-tarn.com

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH)

9 sites labellisés pour la mise en valeur de leur patrimoine architectural ou culturel remarquable (guides conférences, expositions, centre d'initiation à l'architecture et au patrimoine...)

Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées cathares (09)

www.tourisme-mirepoix.com
Tél. : 05 61 68 83 76

Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue (12)

christophe@bastides.com
Tél. : 05 65 45 74 63

Pays d'Art et d'Histoire du Grand Auch (32)

marie-sabrina.bonnafe@grand-auch.fr
Tél. : 05 62 60 40 17

Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée de la Dordogne Iotoise (46)

www.pays-vallee-dordogne.com
Tél. : 05 65 33 81 36

Pays d'Art et d'Histoire des Vallées d'Aure et du Louron (65)

www.patrimoine-aure-louron.fr
Tél. : 05 62 98 42 46

Ville d'Art et d'Histoire de Cahors (46)

www.tourisme-cahors.com
Tél. : 05 65 53 20 65

Ville d'Art et d'Histoire de Figeac (46)

www.service-patrimoine@ville-figeac.com
Tél. : 05 65 50 05 40

Ville d'Art et d'Histoire de Millau (12)

f.gales@millau.fr
Tél. : 05 65 59 50 38

Ville d'Art et d'Histoire de Montauban (82)

www.ciap-montauban.com
Tél. : 05 63 63 03 50

ACTIONS CITOYENNES

Université de tous les savoirs

Amphithéâtre Binet du Centre des Saints-pères
45 rue des Saints-pères - Paris
Contact : info@utls.fr - www.utls.fr
Tél. : 01 42 86 20 62

L'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite

16 rue Fourbet - 31320 VIEILLE TOULOUSE
Président : Gérard ELBAZ
Tél. : 05 61 75 93 09
gerard.elbaz@orange.fr

La Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet - 75018 PARIS
Tél. : 01 56 55 51 00
ldh@ldh-france.org

L'Ecole des Droits de l'Homme

Madame Marie-José CANTIER
1, allée Jacques Chaban Delmas
31500 Toulouse
Tél. : 06 62 15 21 94
info1@ecoledesdroitsdelhomme.org

Associations membres du Comité Régional des Associations de Jeunesse et Éducation Populaire (C.R.A.J.E.P.)

AFEV

25 Rue Magindié - 31400 Toulouse
Tél. : 05 34 31 94 00
afev.suou@free.fr
thibault.renaudin@afev.org

AROEVEN

59 rue Achille Viadieu - 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 53 54 12 - Fax : 05 61 55 23 87
aroeven@ac-toulouse.fr

CEMEA Midi-Pyrénées

51 bis rue des Amidonniers - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 12 65 00 - Fax : 05 61 12 65 19
cemeampyr@aol.com
philippe.lebailly@libertysurf.fr

Comité régional FCPE Midi-Pyrénées

11 rue Fonvielle - 81000 Albi
Tel : 05 63 54 88 77 - Fax : 05 63 54 88 76
fcpe-mip@wanadoo.fr

Compagnons Bâisseurs Grand Sud

39 Chemin de Verdun - 81100 Castres
Tél. : 05 63 72 59 78 - Fax : 05 63 72 59 81
cb.france@wanadoo.fr

Éclaireurs et Éclaireuses de France

215 Av de Fronton - 31200 Toulouse
Tél. : 05 61 13 19 29 - Fax : 05 61 13 20 45
midi-pyrenees@eedf.asso.fr

Fédération des MJC

153 Chemin de la Salade Ponsan
31400 Toulouse
Tél. : 05 62 26 38 37 - Fax : 05 61 32 80 52
munoz@mjc-midi-pyrenees.com

Fédération Midi-Pyrénées des Foyers Ruraux

Parc Technologique du Canal
3 Rue Ariane - 31520 Ramonville
Tél. : 05 61 75 65 53 - Fax : 05 61 75 08 94
foyersrurauxmidipyr@free.fr

FNCTA

14 Rue Paul Dupin - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 48 61 98
fncta.mp@wanadoo.fr

Fédération Léo Lagrange

20 Chemin du Pigeonnier Cépière
31081 Toulouse Cedex
Tél. : 05 34 60 87 00 - Fax : 05 34 60 87 10
leolagrange.mp@wanadoo.fr

Francas Midi-Pyrénées

63 Bis avenue St Exupéry - 31400 Toulouse
Tél. : 05 62 71 67 20 - Fax : 05 62 7 71 21
mmontagne@francasmp.com

IFOREP Zone Grand Sud Ouest

Centre Marcel Paul « la Carpette »
BP 50134 - 31704 Blagnac Cedex
Tél. : 05 62 13 40 40 - Fax : 05 61 85 89 98
alain.rigout@asmeg.org

MRJC Midi-Pyrénées

13 rue des frères de Turenne - 12000 Rodez
Tél. : 05 65 42 53 86 - Fax : 05 65 42 85 56
mrjc.aveyron@free.fr

SCOUTS et GUIDES de France

28 rue de l'Aude - 31500 Toulouse
Tél./Fax : 05 61 34 05 94
sgdf.midipy@wanadoo.fr

Scouts Musulmans de France

4 Allées Fédérica Montsény - 31400 Toulouse
Tél. : 05 61 14 00 49
smftoulouse@aol.com

Union Régional jpa Midi-Pyrenees

46 allée de Guyenne - 31100 Toulouse
Tel : 05 34 60 36 21 - Fax : 05 61 40 29 97
jeanlouiscolumbics.jpa@wanadoo.fr

UFCV Midi-Pyrenees

6, rue Lakanal 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 12 58 00 - Fax : 05 61 12 58 09
sophie.baudriller@ufcv.asso.fr

UR FOL

31 Rue des amidonniers - 31000 Toulouse
Tél. : 05 62 27 91 16 - Fax : 05 62 27 71 14
orrivat@laligue.org

UR FJT

20 Grand-rue Nazareth - 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 52 41 34 - Fax : 05 61 14 08 60
midi_pyrenees@ufjt.org

UR PEP

16 rue René Crabos - 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 49 52 96 - Fax : 05 61 15 03 46
urpep-mp@wanadoo.fr

CRAJEP Midi-Pyrénées

20 Chemin du pigeonnier Cépière
31081 Toulouse Cedex
Tél. : 05 34 0 87 16
crajepmp@free.fr

AGENDA 21

Outil web méthodologique Agenda 21 lycées

Agence Régionale Pour l'Environnement – ARPE Midi-Pyrénées
Contact : Catie NAUDE
14 rue de Tivoli - 31068 Toulouse
Tél. : 05 34 31 97 20
naude.c@arpe-mip.com
www.arpe-mip.com

Informations ressources, actualités régionales

GRAINE Midi Pyrénées

Contact : Celine Goy
14 rue de Tivoli, 31068 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 53 03 52
contact@grainemidipy.org
www.grainemidipy.org

Accompagnements / Structures EEDD

3PA

Contact : Marie-Paule ARMAING-MAKOA
Adresse : Lieu dit «Peyre Lance»
31370 Poucharramet
Tél. : 05 61 08 11 30
3pa@free.fr
http://3pa.over-blog.org

Les Amis du Célé

Contact : Hélène PUECH-ORENSTAIN
et Fabrice BELLAVISTA
Le Liauzu - 46330 Orniac
Tél. : 05 65 31 26 73
amis.du.celle@wanadoo.fr
www.amisducele.fr

CPIE d'Ariège - ANA

Contact : Elza Delmas
Idallac - 09240 Alzen
Tél. : 05 61 65 90 27 / 05 61 65 80 54
elza.d@ariegenature.fr
www.ariegenature.fr

CPIE du Rouergue

Contact : Marie-Hélène JULHES
25, avenue Ch. de Gaulle - 12100 Millau
Tél. : 05 65 61 06 57 *
cpie-rouergue@wanadoo.fr
www.cpie-rouergue.com

CPIE Midi-Quercy

Contact : Fabien SCHMITT
Labarthe - 82160 Caylus
Tél. : 05.63.24.06.26
schmitt.cpie82@orange.fr
www.maisondupatrimoine-midiquercy.org

CPIE Pays Gersois

Contact : Domenico DIONISIO
Au Château - 32300 L'Isle de Noé
Tél. : 05 62 66 85 77
animation@cpie32.org
www.cpie32.org

CPIE Pays Tarnais

Contact : Yannick JOULIE
76 avenue du Sidobre - 81100 Castres
Tél. : 05 63 59 44 33
cpie81@wanadoo.fr
www.cpie81.asso.fr

FNE Midi-Pyrénées

Contact : Marie-Laure CMBUS
14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse CEDEX
Tél. : 05 34 31 97 42
ml.cambus@fne-midipyrenees.fr
www.fne-midipyrenees.fr

Maison de la Nature et de l'environnement 65

Contact : Karine PELOSSE
34 rte de Galan - 65220 Puydarrieux
Tél. : 05 62 33 61 66
laferranderie@laferranderie.com
www.laferranderie.com

La Glanerie

Contact : Aurore FRONT ou Clémence TOUTANT
56 Chemin de la Flambère - 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 26 83 40
aurore.front@la-glanerie.org
clemence.toutant@la-glanerie.org
www.la-glanerie.org

La Pouzaque

Contact : Marie PRISSET, Thierry PONS
La Pouzaque - 81110 Verdalle
Tél. : 05 63 50 32 75
animation.lapouzaque@free.fr
thierry.lapouzaque@free.fr
www.lapouzaque.org

Le Temps d'Agir - LTA

Contact : Lisa BERGERON
Ferme de Lijeau - 09700 Brie
Tél. : 06 79 88 32 10 ou tel/fax : 05 61 60 16 85
lisa-letempsdagir@hotmail.fr
www.lta-developpement-durable.com

Pierre et Terre

Contact : MEROTTO Christophe
Route du Béarn - 32400 Riscle
Tél. : 06 62 69 89 28
pierreetterre.animation@wanadoo.fr
www.pierreetterre.org

REFLETS

Contact : Françoise Lemonnier
3 rue Peyrolières
Tél. : 05 61 47 51 22
reflets.mp@wanadoo.fr
www.reflets-asso.org

SOLEIL Foyer ruraux 65

Contact : Stéphanie Tollemer et Elisabeth Clerc
Place de la Liberté - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 93 90 69
asso.soleil@mouvement-rural.org
www.soleil-foyersruraux65.org



Pour tout renseignement :

Région Midi Pyrénées

Direction de l'Éducation et des Sports

22, Boulevard du Maréchal-Juin

31406 Toulouse Cedex 9

Tél. : 05 61 39 63 98 - fax : 05 61 39 61 17

ou sur le site :

www.midipyrenees.fr

